## **Compte rendu du conseil d’école Jean Jaurès**

## **du 02 Juin 2016**

**Présents :**

* Pour l’école : Mme Gouzil (directrice), Mme Desquest, Mme Forest, Mme Laborde, Mme Papadimitriou, Mme Pannaux, Mme Niepseron, Mme Lardet-Chpoliansky, Mme Orsini, Excusées : Melle Dupré, Mme Ingargiola
* Pour les parents élus : Mme Hurdiel, Mme Mahoudeau, Mme Chapeau, Mme Fichou, Mme Zemihi
* Pour la mairie : Mme Berniau-Bachelier Christine (Conseillère Municipale)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Questions à l’école :**

1. **Quel est le bilan de l’année scolaire 2015-16 ? journée Anglophone, apprentissage des élèves, ateliers mis en place dans le cadre de la concentration des élèves :**

Les enseignants indiquent que le bilan de l’année est plutôt positif et que le programme scolaire a été respecté. Toutefois, Mme Gouzil souligne le problème de concentration de certains élèves surtout après le temps de la pause méridienne où il faut répéter plusieurs fois les consignes. De plus, elle précise qu’il faudrait repenser le temps méridien de façon à mettre en place des ateliers calmes qui permettraient aux enfants de pouvoir se détendre. Pour cela plusieurs questions se posent :

* + - 1. Est-ce que le taux d’encadrement des enfants sur le temps de la pause méridienne est suffisant ? Si oui combien, quel est le taux pratiqué (animateurs/enfants ?
      2. Peut-on rajouter des animateurs pour compléter l’équipe et favoriser la création d’ateliers calmes ?
      3. Peut-on décharger le référent du midi afin qu’il accompagne les nouveaux animateurs dans l’accomplissement de leurs missions et qu’il veille au bon déroulement des activités éducatives (ateliers calmes, repas, jeux de cour…) ?
      4. Peut-on définir un fonctionnement commun école (enseignants) / ville (équipe d’animateurs) sur le temps du midi ?
      5. Quels types d’ateliers peuvent-être proposés et de quels moyens peuvent disposer les animateurs (matériels ou locaux) ?
      6. Peut-on acheter du matériel adapté à des activités dites « calmes » ?

Un groupe de travail sera nécessaire à la rentrée 2016-17 afin de définir la faisabilité de ces ateliers et son organisation.

**Bilan de l’association les enfants de Jaurès** :

Le fond de caisse est de 3678.78 € avec une participation des familles pour l’achat des brioches de 439.60€.

Les dépenses s’élèvent à un total de 639.18 € : conférence - Ciné 220 - journée anglophone : fruits, cookies… - PEEP – acompte sorties - jeux de cour

1. **Y a t-il des mouvements d’enseignants internes (niveau scolaire) ou externes (départ/arrivée) :**

Mme Niepseron, enseignante des CE2 quitte l’école Jean Jaurès et laisse place à Mme Catinat

Mme Ingargiola, enseignante mi-temps de Mme Gouzil en CP quitte l’école. Actuellement aucune enseignante n’est nommée à ce poste.

1. **Est-ce que les projets proposés par les délégués de classe ont pu aboutir ? Si oui lesquels ou si non pourquoi ?**

Certains projets ont pu aboutir favorisant la participation des élèves. Les élèves de la classe de Mme Laborde ont réalisé un diaporama sur le tri sélectif et iront le présenter dans toutes les classes. Des jeux de cour ont été achetés (corde à sauter, élastique, osselets…).

Le projet sur la journée « métiers » sera mis en place l’année prochaine car une organisation s’impose.

1. **Quelles sont les perspectives 2016-2017 :**

Effectifs : 252 élèves sont inscrits pour l’année scolaire à venir soit 2 niveaux par classe.

Projets d’école : il est prévu la rédaction d’un nouveau projet d’école qui sera présenté normalement aux parents élus lors du premier conseil d’école.

1. **Pouvons nous réfléchir à d’autres outils de communication parents, enseignants :**

Les parents constatent que la communication avec les enseignants est moins régulière depuis la mise en place du plan vigipirate dans les écoles. Les portes ouvertes favorisaient les liens avec l’enseignant et permettaient d’aborder différents points sur son enfant dans la classe et/ou dans l’école.

Mme Gouzil rappelle que les parents qui souhaitent un rendez vous avec l’enseignant doivent faire la demande par écrit. D’autre part, les enseignants indiquent que les mots d’information concernant la vie de la classe sont inscrits dans le cahier vert de correspondance qui reste le moyen privilégié de communication car il fait la navette quotidiennement entre l’école et la maison.

1. **Quel est le programme de fin d’année ? Olympiades, sorties scolaires… avez-vous besoin d’aide ou d’accompagnement ?**

Les enseignants organisent pour les élèves des olympiades le jeudi 30 juin dans la cour de l’école. Différents stands sont proposés. La journée se conclura par un goûter festif.

1. **Mme Gouzil a présenté aux parents élus un Guide d’information** sur la « vigilance attentat : les bons réflexes ».. Le ministre de la Défense et de la sécurité a demandé aux institutions d’appliquer « les gestes qui sauvent » en cas d’attentat terroriste. Le guide présente une méthodologie et une série d’actions à mettre en œuvre.

**Questions à la mairie :**

**Mme Lalanne est excusée et représentée par Mme Berniau-Bachelier Christine conseillère municipale.**

1. **Les goûters à l’étude : nous constatons que le goûter des enfants de l’étude est peu varié, de quantité insuffisante pour les plus grands et pas assez équilibré. Peut-on réfléchir à d’autres propositions**?

Mme Berniau-Bachelier Christine indique que différents parents ont fait remonter cette demande à la municipalité. Une étude avec le prestataire de la restauration est en cours pour améliorer cette prestation et un groupe de travail est prévu en juin avec les parents.

1. **Pouvons-nous connaitre les règles de vie et fonctionnement de la cantine** ?

La restauration est gérée dans le respect des règles de vie communes d’hygiène et de sécurité. Elle a pour objectifs de développer un temps éducatif afin d’aboutir à des moments de partage, de respect d’autrui, de convivialité, d’initiation au goût et d’apprentissage à l’autonomie. Le fonctionnement de la restauration n’a pas été abordé.

1. **Les devoirs à la garderie : pouvons-nous redéfinir le cadre concernant les enfants souhaitant faire leurs devoirs sur le temps de la garderie ?** Les parents élus avaient retenu qu’un accord avait été donné dès lors que l’enfant ne sollicitait pas l’adulte

Le service périscolaire indique que les enfants qui souhaitent participer à la garderie ne peuvent pas et ne doivent pas faire leurs devoirs. Seul, un temps d’accueil et de détente est proposé. Si toutefois les enfants ont besoins de faire leurs devoirs ils doivent s’inscrire en mairie pour participer aux études dirigées par les enseignants.

Les parents soulignent que Mme Lalanne avait donné son accord lors du 1er conseil d’école. Mme Berniau-Bachelier Christine indique qu’elle va transmettre la demande en mairie.

1. Les parents constatent que les enfants qui fréquentent les accueils de loisirs St Pierre, Mik’Ados, Chevrier s’ennuient : **Pouvons-nous connaitre les projets d’animation des équipes et peut-on prévoir une rencontre ou porte ouverte avec les familles afin que les équipes nous expliquent leurs projets pédagogiques de la structure et leurs fonctionnements ?**

La municipalité nous demande de nous rapprocher des équipes d’animation pour demander le projet de la structure. D’autre part, le service périscolaire précise qu’une porte ouverte a déjà été organisée il y a 4 ans et que peu de parents ont répondu présents. Les parents soulignent que le format proposé n’était peut-être pas approprié aux familles et trouvent dommage de ne pas pouvoir recommencer.

1. **Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2016-17, peut-on participer à une réunion en présence des professionnels pour établir un bilan de la réforme des rythmes scolaires et définir les perspectives de l’année** ?

Le cadre de la réforme des rythmes scolaires défini sur la ville de Brétigny est rappelé à l’ensemble des participants. Un Comite de Pilotage (COPIL) sera mis en place pour évaluer la qualité des apprentissages des élèves et le rythme d’une journée d’un enfant.

La séance se termine vers 21h30.